

COMMENT AMÉLIORER LA RECONNAISSANCE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ?

Le constat de chacun est concrètement celui d'une dévalorisation des métiers manuels, en général, qui s'est poursuivie depuis une vingtaine d'années et qui a conduit inexorablement à un décalage important entre l'offre et la demande et qui explique la négativité de la tension de l'emploi. Cet état des lieux, qui ne souffre d'aucune contestation, se vérifie particulièrement dans des secteurs bien identifiés comme le bâtiment et amène la société civile à s'interroger sur les causes et donc les remèdes à une telle situation.

- D'emblée, il apparaît évident que certains principes de l'éducation, tels qu'ils ont été définis depuis plusieurs années, sont devenus obsolètes et surtout totalement inadaptés aux réalités qui sont celles du monde du travail aujourd'hui. Par exemple, s'interroger sur la notion même de réussite scolaire doit amener à affirmer que le diplôme du baccalauréat n'est pas forcément garant d'épanouissement professionnel et de réussite sociale. Encourager à l'obtention systématique de ce diplôme de fin de cycle permet d'occulter le fait que beaucoup d'emplois peuvent être créés avec un autre niveau de qualification, comme le CAP et le BEP, mais néanmoins garant de réussite sociale. De ce point de vue, les objectifs chiffrés que fixait notamment la loi d'orientation de 1989 concernant notamment le nombre de bacheliers par classe d'âge à atteindre vont à contre sens de ces principes fondamentaux puisque nombre de jeunes ne parviendront pas à ce niveau, pour des raisons diverses, et sortiront de ce fait du système éducatif sans aucune qualification.
- De même, il est dans notre société des valeurs collectives qui sont un préalable essentiel à l'évolution des mentalités. De ce point de vue, **la valeur même du travail** aujourd'hui semble avoir disparue au profit d'un passéisme plutôt inquiétant des jeunes. Redonner des lettres de noblesse au travail, à la notion même de métier serait tout simplement permettre l'investissement professionnel ou susciter des vocations inavouées et qui ne demandent qu'à être révélées.
- Enfin, si la voie professionnelle doit être revalorisée aux yeux des élèves celle-ci ne doit aucunement occulter un **niveau de connaissances minimum** nécessaire concernant la maîtrise du langage, parlé et écrit. C'est une réalité, les métiers ont évolué avec le temps à ce point qu'on peut parler aujourd'hui de l'intelligence des mains, notion qui nécessite des capacités intellectuelles et un bagage suffisant afin d'exercer convenablement un métier.

L'échec scolaire n'est pas une fatalité et chacun peut trouver sa voie. L'important est de donner la possibilité de faire un choix professionnel en mettant tout en œuvre pour une information la plus complète possible sur les modalités de l'épanouissement personnel par le travail. Peu importe que celui-ci soit intellectuel ou manuel pourvu qu'il corresponde réellement à une volonté personnelle et un choix de vie. De ce point de vue, l'école a un rôle de vecteur d'émergence des vocations et doit permettre à celles-ci de se révéler en donnant la possibilité à l'élève de se forger un véritable esprit critique. La pratique ne doit pas être totalement séparée de la théorie et des principes de l'enseignement général.

Nonobstant ces aspects importants, les débats ont fait ressortir une nécessité de changement du système tel qu'il existe actuellement : redonner à la voie professionnelle une crédibilité en **informant** mieux et plus tôt sur les métiers, en agissant concrètement sur la **formation** des enseignants et leurs connaissances souvent limitées du monde du travail, tout ceci devant conduire à une **orientation** plus conforme aux véritables potentialités et envies des élèves.

Il est donc nécessaire que chacun, suffisamment tôt, puisse avoir librement accès à l'**information** sur les métiers et plus généralement sur les multiples possibilités d'orientation pouvant influencer qualitativement sur un choix professionnel.

L'identification des élèves en difficulté scolaire dès le collège doit être le leitmotiv des enseignants, afin de déceler très tôt dans leur cursus, ceux d'entre eux susceptibles de devoir être orientés vers ce qui leur correspond le mieux et non pas simplement les écarter d'une voie que l'on considère « normale » et qui serait le pendant d'une autre, considérée comme une voie de relégation.

Il faut raisonnablement reconnaître que tous les élèves n'ont pas les mêmes chances au départ et il faut leur proposer une véritable diversification des parcours par une information la plus complète possible. C'est ainsi qu'on parviendra le mieux à remédier au décrochage scolaire. Ensuite, tout est une question de choix. L'orientation ne doit pas être le résultat de la dichotomie entre deux enseignements où les élèves les plus en difficulté seraient orientés vers la voie professionnelle et les autres vers la voie dite générale, plus élitiste. Les deux enseignements doivent être complémentaires et correspondre chacun à une orientation et non être la solution pour séparer les bons des moins bons élèves dont on sait que la plupart n'iront pas au bout de leur formation. En d'autres termes, on oriente trop souvent aujourd'hui systématiquement vers une voie qui n'est aucunement celle que l'on a choisie.

D'ailleurs, l'opposition entre savoir et savoir-faire, entre lycées d'enseignement général et lycées professionnels ou entre manuels et intellectuels n'a plus de raison d'être car les métiers qualifiés de « manuels » aujourd'hui requièrent des compétences intellectuelles.

Si l'on se place du point de vue de la liberté de choix des élèves, car c'est bien de cela dont il s'agit, il faut leur donner assez tôt l'envie de s'intéresser aux métiers. Aujourd'hui, ils n'ont aucune représentation des métiers, hormis peut-être dans le cadre familial lorsqu'un parent exerce dans une activité de ce type. Bien sûr, les générations d'élèves aujourd'hui ne raisonnent plus comme il y a encore 20 ans mais une carence d'information peut être grandement à l'origine de la crise des vocations concernant les métiers de « main ». Comment considérer correctement et raisonnablement une orientation potentielle vers les filières plus techniques, quand on voit le peu de places que les matières techniques elles mêmes occupent au collège ?

Un des moyens serait peut-être de créer une matière « connaissance des métiers » à l'école qui pourrait s'insérer dans le socle des matières obligatoires. Dans le même ordre d'idées, des modules de travail technique obligatoires pourraient être intégrés dans le socle commun et ainsi réconcilier très tôt les élèves avec le plaisir du travail manuel et les possibilités d'épanouissement professionnel qu'offrent les filières en question. Dans l'optique d'établir très tôt des ponts entre l'école et l'entreprise pourquoi ne pas organiser régulièrement des sorties dans les salons de métiers où le savoir-faire et la passion sont clairement le leitmotiv des exposants ou bien faire découvrir les récompenses, titres honorifiques des métiers pour comprendre la passion qui anime ceux qui les pratiquent ? Cette information pourrait également permettre de faire naître des vocations du public féminin, pour lequel il existe de vraies potentialités puisque les garçons n'ont plus le monopole de l'accessibilité aux métiers qui peuvent procurer une bonne insertion sociale et professionnelle.

Ceux-ci ont en effet considérablement évolué et requièrent désormais des qualités qui vont bien au-delà du simple savoir-faire.

Développer l'information des parents d'élèves sur la panoplie de métiers existants et les débouchés qu'ils offrent est tout aussi importante si l'on considère qu'aujourd'hui l'orientation de nombre d'élèves est davantage la conséquence d'un choix familial que d'une réelle volonté personnelle. Cette information peut se faire entre autres via les médias, les journaux spécialisés, la télévision. Les supports multimédias peuvent également jouer un rôle de première information des élèves qui pourraient ensuite décider d'effectuer un stage en entreprise dans le métier qui les intéresse. D'une manière générale, l'enseignement professionnel souffre de bon nombre d'à priori qu'il est nécessaire de lever si l'on veut agir en amont sur la crise de vocations et d'intérêt pour les métiers.

L'entreprise elle-même peut être également plus présente à l'école par l'intermédiaire des chefs d'entreprises, des ouvriers eux-mêmes, voire de consultants des chambres de métiers mais également des apprentis qui sont au contact direct avec le monde du travail. Tout en étant encore à l'école, ils peuvent témoigner concrètement de leur expérience. D'ailleurs, le succès de la formule des contrats d'apprentissage devrait pouvoir être un point de référence quant à la nécessaire complémentarité entre école et entreprise. L'apprentissage doit être le maître-mot dans tous les domaines : pour un enseignant, un comptable, un chef d'entreprise etc... et pas seulement pour les métiers dits manuels. L'alternance doit faire partie intégrante du cursus scolaire. Faire venir les enseignants en tant qu'observateurs aux centres de formations des apprentis et en entreprise semble également primordial dans cet objectif de rapprochement. L'école doit être un partenaire de l'entreprise. Le rôle de l'institution scolaire et notamment du conseil de classe et des conseillers d'orientation, ne doit pas être minoré ou ignoré, bien au contraire. Il doit même être prépondérant mais surtout il doit pouvoir être éclairé par des éléments ayant trait au désir de l'élève lui-même suffisamment informé sur les multiples possibilités s'offrant à lui.

Ouvrir au maximum l'horizon des élèves pour que ceux-ci puissent effectuer un choix le plus large possible. La question de l'orientation librement choisie est donc primordiale autant d'ailleurs que la possibilité ensuite de pouvoir avoir accès à la formation continue tout au long de la vie professionnelle.

L'école à l'entreprise et l'entreprise à l'école. Cette juste réciprocité entre deux systèmes, l'école et le monde du travail, doit être systématique si l'on souhaite que l'institution scolaire puisse préparer rationnellement à la vie active et que l'entreprise puisse susciter des vocations en venant à la rencontre de ceux qui sont susceptibles de la faire prospérer.

L'école ne doit pas continuer à n'être qu'un microcosme où les enseignants, et notamment en lycées professionnels, semblent travailler en autarcie et en toute méconnaissance du monde du travail et où les élèves eux-mêmes progressent dans leur enseignement en occultant, par omission, la possibilité de s'orienter en toute connaissance de cause vers une voie plus conforme à leurs possibilités et envies.

Il faut inverser le processus de l'enseignement, le principe devant devenir celui d'un enseignement guidé autant par la pratique et donc plus proche des réalités du terrain, que par la théorie. Cette exigence est à ce point importante que certains militent même pour que l'expérience professionnelle soit prise concrètement en considération pour l'obtention des diplômes.

En outre, les bienfaits de l'alternance ne sont plus aujourd'hui à démontrer si l'on en juge par le succès de la formule des contrats d'apprentissage, qu'il faut d'ailleurs encourager et développer, mais elle doit pouvoir s'appliquer plus tôt dans la scolarité pour une prise de conscience plus précoce des réalités du monde du travail. A ce sujet, l'interdiction du travail chez les jeunes de moins de 18 ans doit également pouvoir être levée si l'on veut que les effets de l'interaction école-entreprise soient plus probants et efficaces.

Un système plus rationnel voudrait que ceux-ci puissent effectuer des stages rémunérés en milieu professionnel pour établir un contact concret avec le monde du travail, ce qui pourrait leur permettre de parfaire leur futur choix de vie. Tout ceci doit faciliter un resserrement des liens fondamentaux entre institution scolaire, enseignants et milieu professionnel dans le sens d'une complémentarité indispensable pour une insertion plus rationnelle et moins aléatoire des élèves sur le marché du travail.

Par ailleurs, une bonne information sur les multiples possibilités d'épanouissement professionnel ne peut se faire sans une refonte du système de **formation des enseignants**. Le système actuel explique notamment que ceux-ci ne maîtrisent pas ou alors que partiellement le milieu des entreprises et leurs connaissances sur les métiers en général n'est souvent que théorique et n'intègrent que très rarement les réalités du monde du travail. C'est ce décalage entre deux mondes qui pourtant devraient être complémentaires puisque l'un prend le relais de l'autre, qui est le signe de dysfonctionnements du système. Pourquoi les enseignants ne pourraient-ils pas faire des stages en entreprise et ainsi parfaire leurs connaissances du monde du travail ? Ne peut-on pas raisonnablement moduler leur emploi du temps dans le sens d'une meilleure connaissance du milieu professionnel ?

En tout état de cause, l'orientation « négative » des élèves souffre incontestablement autant du manque d'information sur les métiers que de cette méconnaissance des enseignants du milieu professionnel.

En outre, il est tout aussi évident qu'il faille également accepter l'orientation des élèves qui correspond réellement à un choix personnel lorsque le niveau scolaire est bon, voire très bon. Cette exigence nécessite évidemment que les enseignants eux-mêmes n'aillent pas à l'encontre de la volonté des élèves en orientant systématiquement en fonction du niveau scolaire. Chacun peut trouver à s'épanouir dans un métier qui n'est pas forcément celui auquel aspirent tous les parents pour leurs enfants. Mais ceci est l'éternel vœu pieux : tout le monde pense qu'un métier manuel, c'est bien, mais personne n'en veut pour ses enfants et c'est en cela que les mentalités doivent évoluer. En somme, il faut éviter que des élèves ne végètent dans des lycées généraux ou professionnels simplement parce qu'ils sont victimes d'une orientation négative et fondée sur des critères non pertinents.

Par ailleurs, une idée novatrice pourrait être de faire l'orientation des élèves plus tôt en quatrième par un examen spécifique d'orientation. Cet examen n'empêcherait cependant pas le passage des élèves dans le même établissement mais laisserait entrevoir une éventuelle coexistence de toutes les filières au sein du même établissement. Celui-ci se caractériserait par sa polyvalence et sa création participerait certainement au rapprochement nécessaire entre deux filières qu'aujourd'hui tout oppose et qui sont avant tout, deux choix de vie et rien d'autre...

COMMENT SCOLARISER LES ENFANTS HANDICAPES OU ATTEINTS DE MALADIE GRAVE ?

I – ETAT DES LIEUX

Il y a actuellement 3 types de scolarisation pour les enfants handicapés :

1°) Intégration individuelle dans une école habituelle

Dans un établissement ordinaire avec un soutien par :

- Auxiliaire de vie
- SESSAD
- Une équipe d'IME en partenariat avec le maître.

Cette intégration se fait surtout en primaire et très peu en secondaire.

Les enseignants sont peu armés à l'accueil des handicapés.

Il faut rechercher des enseignants "volontaires".

La décision d'intégration est trop souvent du seul ressort de l'enseignant concerné.

On s'appuie souvent trop sur les mêmes.

2°) Intégration collective dans une école habituelle

Il s'agit d'un groupe d'enfants scolarisés au sein d'un établissement scolaire :

- CLISS
- U P I

Les enfants ont tendance à y stagner, il n'y a pas assez de passerelles.

3°) Intégration dans un IME (Institut Médico Educatif)

Pour certains enfants, c'est un milieu trop fermé.

II – PROPOSITION DU GROUPE

Comment intégrer la notion de handicap dans les mentalités ?

Intégrer cette notion dès le plus jeune âge, cela peut être le rôle de l'école de faire accepter et respecter la différence afin de changer les mentalités.

Intégrer cette notion dans le cursus scolaire sur le modèle des pays anglo-saxon qui accordent dès l'enfance un temps hebdomadaire à aider les plus démunis.

L'intégration passera par une meilleure formation des maîtres (du primaire au collège) à IUFM.

Il faut un plus grand nombre de partenaires à l'éducation nationale :

- Educateurs (tandem éducateur – instituteur)
- Personnel de soin : orthophoniste – psychomotricien – psychologue – pédopsychiatre.

Nous nous sommes mis à rêver à une situation idéale.

Créer un regroupement :

- 1 pôle scolaire médico-éducatif où les enfants ordinaires et les handicapés seraient des citoyens à part entière dans des classes d'âge.

Les activités seraient proposées en fonction des capacités de chacun, avec des prises en charge spécifiques mais au sein d'une même école ouverte.

QUELLES SONT LES VALEURS DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE ET COMMENT FAIRE EN SORTE QUE LA SOCIÉTÉ LES RECONNAISSE ?

COMPTE RENDU

Compte tenu du caractère très large des thèmes contenus dans ce sujet, un certain nombre de mots clés ont été mis en exergue tels que :

- * citoyenneté, laïcité ;
- * service public, égalité des chances, gratuité ;
- * mixité ;
- * transmission du savoir.

Les participants ont été destinataires d'un résumé de l'état des lieux établi par le HAUT CONSEIL DE L'ÉCOLE et portant diagnostic du système scolaire français. La discussion s'engage sur les objectifs assignés au système éducatif et sur l'organisation de la scolarité. C'est à cet égard que le collège est au centre de la conversation à partir des deux caractéristiques que l'on s'accorde à lui reconnaître : son caractère unique et le fait qu'il ne comporte jusqu'à son terme aucune orientation des élèves. Le caractère unique ne paraît pas constituer une source de difficultés particulières, tous les élèves ayant une aptitude à y prétendre. Il ressort par contre que pour nombre de participants, le report en fin de collège de toute orientation à caractère technologique ou professionnel peut paraître préjudiciable à ceux qui présentent le moins d'aptitude pour les formations générales. D'autres font cependant observer qu'une telle conception a entre autre inconvénient d'orienter vers les filières professionnelles ceux qui présenteraient les moins bonnes aptitudes.

Le problème des retards scolaires est ensuite envisagé puisqu'un nombre significatif d'élèves s'y trouvent confronté. Ceci est d'ailleurs mis en évidence par les statistiques de l'éducation puisqu'il n'a pas été possible d'atteindre les objectifs que la loi d'orientation de 1989 avait fixés : « l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du certificat d'aptitude professionnelle ou du brevet d'études professionnelles et 80 % au niveau du baccalauréat ».

Si les retards évoqués ne sont pas contestés, il semble cependant que des moyens pédagogiques existent pour mettre en œuvre des rattrapages. Les difficultés pour les combattre résultent davantage de l'insuffisance de moyens humains. Il est souligné à cet égard que les retards scolaires ne sauraient être imputables à la seule école ou à l'action des enseignants, mais que ceux-ci résultent pour une part non négligeable des difficultés auxquelles se heurte de plus en plus la cellule familiale et l'autorité parentale au sein de la société contemporaine. Ceci conduit les participants à s'interroger sur le fait de vérifier si les retards scolaires sont particulièrement spécifiques de populations immigrées. Les avis sur ce thème sont évidemment partagés, même si un certain nombre de professionnels de l'accompagnement du travail scolaire ne mettent pas en évidence le lien entre les deux.

La discussion porte également sur l'accueil de la petite enfance. L'ensemble des participants s'accorde à reconnaître de grandes qualités à l'école maternelle. Nombreux sont cependant ceux qui considèrent que l'accueil pourrait avoir lieu dès l'âge de deux ans. Cette attente ne viserait d'ailleurs pas les seuls enfants de familles défavorisées et selon les participants, cet accueil dès deux ans permettrait de résorber nombre de difficultés futures.

Les participants évoquent aussi la position de l'école au sein de la société actuelle. Deux positions extrêmes sont abordées, l'une consistant à placer l'école en dehors de l'agitation de la société, l'autre consistant au contraire à la considérer comme partie intégrante du monde réel. Tout en mesurant les difficultés qu'il peut y avoir à garder ce contact et cette ouverture sur le monde, une large majorité penche en faveur de l'ouverture. L'école ne peut pas être le sanctuaire coupé des réalités sociales, politiques et économiques. Ces préalables ayant été spontanément traités par les participants, les thèmes clés initialement retenus sont abordés. C'est le débat sur la citoyenneté qui d'abord mobilise l'ensemble des participants. Une large majorité considère que les valeurs de citoyenneté doivent faire l'objet au sein de l'école d'une présentation et d'une insistance toute particulière. Beaucoup sont favorables à ce que, par l'école, transitent ces valeurs qu'ils considèrent d'ailleurs souvent comme une tradition française sur laquelle il convient d'être intransigeant. Il est par contre, paradoxalement difficile de redéfinir et de retransposer ces valeurs de citoyenneté dans un environnement qui n'est plus celui dans lequel a évolué l'enseignement public depuis son origine. Il semble même qu'il y ait des difficultés à confronter ces valeurs traditionnelles au contexte nouveau que constitue à la fois une immigration importante constituée d'individus d'origine culturelle très diverse, et à une intégration dans l'espace européen, contexte fondamentalement différent de celui qui existait au 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle.

Un parallèle est également fait entre citoyenneté et intégration, occasion de rappeler pour certains participants que l'école a dans les dernières décennies effectué un travail considérable en matière d'intégration même si elle ne peut à elle seule régler l'ensemble des problèmes. La citoyenneté serait indissociable de l'intégration.

La distinction citoyenneté-laïcité n'est pas toujours évidente à opérer au sein du groupe et si une assez large majorité se prononce en faveur de la nécessaire laïcité de l'école, certains considèrent au contraire que la manifestation de quelques particularismes liés à la religion ne sont pas condamnables, en particulier si l'on veut bien se référer selon les tenants de cette position, à un nombre très faible de cas sans solution. Un représentant de l'enseignement catholique rappelle que le système actuel offre la possibilité à l'enseignement privé de préserver le respect des croyances et des pratiques religieuses sans pour autant dénaturer les contenus pédagogiques sur lesquels porte un indispensable accord préalable. Cette position ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune contestation ni débat particulier, ce qui peut paraître étonnant dans le contexte actuel d'interrogations face à la laïcité. Le débat sur la laïcité débouche obligatoirement sur la tenue vestimentaire des élèves et spécialement sur le port du foulard par certaines jeunes filles de confession musulmane. La plupart des participants se déclarent hostiles aux manifestations voyantes, même si quelques uns en relativisent l'importance. Un parallèle est cependant immédiatement établi avec la tenue vestimentaire de certains élèves qui peut apparaître choquante, négligée ou proche de l'indécence ce qui est de nature pour certains à présenter un trouble aussi important qu'une tenue vestimentaire à référence religieuse.

L'idée de mixité est évoquée à cette occasion mais c'est un simple rappel de ce qui est évident pour tous.

La question se pose de savoir si la transmission des connaissances doit avoir une nécessaire finalité économique. Si certains considèrent que l'école n'a pas à fournir exclusivement à l'économie les salariés dont elle a besoin, une très large majorité considère que la formation doit être en adéquation avec l'économie et le marché de l'emploi.